

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE ST EVARZEC

Numéro SIRET:21290247200019

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE FOUESNANT

M14

BUDGET PRIMITIF

Voté par nature

ANNEE 2015

COMMUNE DE ST EVARZEC	Budget primitif 2015
------------------------------	---------------------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 482 430.00	3 382 430.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		100 000.00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(3)		3 482 430.00	3 482 430.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 684 900.00	1 872 158.16
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 318 251.18	612 363.00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		518 630.02
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 003 151.18	3 003 151.18

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 485 581.18	6 485 581.18
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES
II
A2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	799 740.00		724 070.00	724 070.00	724 070.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 681 400.00		1 588 700.00	1 588 700.00	1 588 700.00
014	Atténuations de produits	20 800.00		15 300.00	15 300.00	15 300.00
65	Autres charges de gestion courante	261 190.00		245 810.00	245 810.00	245 810.00
Total des dépenses de gestion courante		2 763 130.00		2 573 880.00	2 573 880.00	2 573 880.00
66	Charges financières	246 200.00		290 200.00	290 200.00	290 200.00
67	Charges exceptionnelles	3 000.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	500.00		500.00	500.00	500.00
022	Dépenses imprévues	7 700.00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 020 530.00		2 865 580.00	2 865 580.00	2 865 580.00
023	Virement à la section d'investissement (5)	427 120.00		490 350.00	490 350.00	490 350.00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	165 000.00		126 500.00	126 500.00	126 500.00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		592 120.00		616 850.00	616 850.00	616 850.00
TOTAL		3 612 650.00		3 482 430.00	3 482 430.00	3 482 430.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 482 430.00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	31 000.00		20 500.00	20 500.00	20 500.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	274 550.00		288 100.00	288 100.00	288 100.00
73	Impôts et taxes	2 481 700.00		2 519 010.00	2 519 010.00	2 519 010.00
74	Dotations, subventions et participations	601 650.00		510 270.00	510 270.00	510 270.00
75	Autres produits de gestion courante	4 000.00		4 000.00	4 000.00	4 000.00
Total des recettes de gestion courante		3 392 900.00		3 341 880.00	3 341 880.00	3 341 880.00
76	Produits financiers	50.00		50.00	50.00	50.00
77	Produits exceptionnels	9 200.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	500.00		500.00	500.00	500.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 402 650.00		3 347 430.00	3 347 430.00	3 347 430.00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	70 000.00		35 000.00	35 000.00	35 000.00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		70 000.00		35 000.00	35 000.00	35 000.00
TOTAL		3 472 650.00		3 382 430.00	3 382 430.00	3 382 430.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	100 000.00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 482 430.00
--	---------------------

Pour information :
**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**
581 850.00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES
II
A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées			55 000.00	55 000.00	55 000.00
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	5 931 327.41	1 316 721.18	397 500.00	397 500.00	1 714 221.18
	Total des dépenses d'équipement	5 931 327.41	1 316 721.18	452 500.00	452 500.00	1 769 221.18
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilées	437 400.00		1 197 400.00	1 197 400.00	1 197 400.00
18	Compte de liaison : affectation... (7)					
26	Participations et créances rattachées à des participations					
27	Autres immobilisations financières	1 530.00	1 530.00			1 530.00
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	438 930.00	1 530.00	1 197 400.00	1 197 400.00	1 198 930.00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 370 257.41	1 318 251.18	1 649 900.00	1 649 900.00	2 968 151.18
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	70 000.00		35 000.00	35 000.00	35 000.00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	70 000.00		35 000.00	35 000.00	35 000.00
	TOTAL	6 440 257.41	1 318 251.18	1 684 900.00	1 684 900.00	3 003 151.18

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 003 151.18
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	665 636.00	477 736.65	124 150.00	124 150.00	601 886.65
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 854 909.01	134 626.35			134 626.35
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	3 520 545.01	612 363.00	124 150.00	124 150.00	736 513.00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	222 000.00		696 000.00	696 000.00	696 000.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	605 998.34		435 158.16	435 158.16	435 158.16
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation... (7)					
26	Participations et créances rattachées à des participations					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions	2 500.00				
	Total des recettes financières	830 498.34		1 131 158.16	1 131 158.16	1 131 158.16
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	4 351 043.35	612 363.00	1 255 308.16	1 255 308.16	1 867 671.16
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	427 120.00		490 350.00	490 350.00	490 350.00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	165 000.00		126 500.00	126 500.00	126 500.00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	592 120.00		616 850.00	616 850.00	616 850.00
	TOTAL	4 943 163.35	612 363.00	1 872 158.16	1 872 158.16	2 484 521.16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	518 630.02
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 003 151.18
---	---------------------

Pour information :
**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**
581 850.00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.
Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGETII
B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	724 070.00		724 070.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 588 700.00		1 588 700.00
014	Atténuations de produits	15 300.00		15 300.00
65	Autres charges de gestion courante	245 810.00		245 810.00
66	Charges financières	290 200.00		290 200.00
67	Charges exceptionnelles	1 000.00		1 000.00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	500.00	126 500.00	127 000.00
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		490 350.00	490 350.00
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 865 580.00	616 850.00	3 482 430.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 482 430.00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	1 197 400.00		1 197 400.00
18	Compte de liaison : affectation... (8)			
	Total des opérations d'équipement	1 714 221.18		1 714 221.18
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées	55 000.00		55 000.00
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)(9)			
23	Immobilisations en cours (6)		35 000.00	35 000.00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	1 530.00		1 530.00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
45...	Opération pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	2 968 151.18	35 000.00	3 003 151.18

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 003 151.18
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 500.00		20 500.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	288 100.00		288 100.00
72	Travaux en régie		35 000.00	35 000.00
73	Impôts et taxes	2 519 010.00		2 519 010.00
74	Dotations, subventions et participations	510 270.00		510 270.00
75	Autres produits de gestion courante	4 000.00		4 000.00
76	Produits financiers	50.00		50.00
77	Produits exceptionnels	5 000.00		5 000.00
78	Reprises sur amortissements et provisions	500.00		500.00
79	Transfert de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	3 347 430.00	35 000.00	3 382 430.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	100 000.00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 482 430.00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (Sauf 1068)	696 000.00		696 000.00
13	Subventions d'investissement	601 886.65		601 886.65
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	134 626.35		134 626.35
18	Compte de liaison : affectation...	(6)		
20	Immobilisations incorporelles (Sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation	(7)		
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		126 500.00	126 500.00
45...	Opération pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs			
021	Virement de la section de fonctionnement		490 350.00	490 350.00
024	Produits des cessions			
	Recette d'investissement - Total	1 432 513.00	616 850.00	2 049 363.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	518 630.02
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	435 158.16
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 003 151.18
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	799 740.00	724 070.00	724 070.00
60611	Eau et assainissement	8 200.00	10 100.00	10 100.00
60612	Energie - Electricité	86 050.00	91 650.00	91 650.00
60621	Combustibles	26 200.00	24 700.00	24 700.00
60622	Carburants	19 700.00	19 800.00	19 800.00
60623	Alimentation	97 100.00	92 150.00	92 150.00
60628	Autres fournitures non stockées	200.00	1 210.00	1 210.00
60631	Fournitures d'entretien	12 000.00	12 100.00	12 100.00
60632	Fournitures de petit équipement	29 900.00	23 200.00	23 200.00
60633	Fournitures de voirie	29 800.00	29 400.00	29 400.00
60636	Vêtements de travail	4 500.00	3 500.00	3 500.00
6064	Fournitures administratives	9 150.00	8 430.00	8 430.00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	14 500.00	12 500.00	12 500.00
6067	Fournitures scolaires	11 620.00	11 220.00	11 220.00
6068	Autres matières et fournitures	17 300.00	14 850.00	14 850.00
611	Contrats de prestations de services	29 600.00	26 800.00	26 800.00
6122	Crédit-bail mobilier	4 100.00	4 800.00	4 800.00
6132	Locations immobilières	1 200.00	1 250.00	1 250.00
6135	Locations mobilières	7 500.00	6 700.00	6 700.00
614	Charges locatives et de copropriété	220.00		
61521	Terrains	2 000.00	3 000.00	3 000.00
61522	Bâtiments	12 100.00	11 700.00	11 700.00
61523	Voies et réseaux	22 000.00	29 500.00	29 500.00
61551	Matériel roulant	15 000.00	13 500.00	13 500.00
61558	Autres biens mobiliers	10 200.00	10 900.00	10 900.00
6156	Maintenance	18 700.00	18 700.00	18 700.00
616	Primes d'assurance	31 800.00	34 700.00	34 700.00
6182	Documentation générale et technique	4 000.00	3 000.00	3 000.00
6184	Versements à des organismes de formation	6 000.00	2 500.00	2 500.00
6188	Autres frais divers	67 400.00	53 350.00	53 350.00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 400.00	1 180.00	1 180.00
6226	Honoraires	4 000.00	2 000.00	2 000.00
6227	Frais d'actes et de contentieux	13 000.00	5 000.00	5 000.00
6228	Divers	2 100.00	800.00	800.00
6231	Annonces et insertions	3 000.00	2 000.00	2 000.00
6232	Fêtes et cérémonies	25 000.00	21 500.00	21 500.00
6237	Publications	14 800.00	13 500.00	13 500.00
6238	Divers	300.00	500.00	500.00
6247	Transports collectifs	86 200.00	55 100.00	55 100.00
6251	Voyages et déplacements	1 800.00	1 000.00	1 000.00
6256	Missions	600.00	600.00	600.00
6261	Frais d'affranchissement	12 500.00	10 500.00	10 500.00
6262	Frais de télécommunications	21 100.00	21 550.00	21 550.00
627	Services bancaires et assimilés	6 000.00	3 000.00	3 000.00
6281	Concours divers (cotisations...)	2 000.00	1 100.00	1 100.00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 250.00	3 600.00	3 600.00
63512	Taxes foncières	2 000.00	2 000.00	2 000.00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre		100.00	100.00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300.00	300.00	300.00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	2 350.00	3 530.00	3 530.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 681 400.00	1 588 700.00	1 588 700.00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6218	Autre personnel extérieur	25 600.00	1 200.00	1 200.00
6336	Cotisations au centre nat. et aux centres de ges. de la fonct. pub	22 400.00	21 100.00	21 100.00
64111	Rémunération principale	820 900.00	820 900.00	820 900.00
64112	NBI, supplément familial de traitement et indemnités de résider	24 200.00	26 400.00	26 400.00
64118	Autres indemnités	75 500.00	78 100.00	78 100.00
64131	Rémunérations	195 500.00	125 000.00	125 000.00
64138	Autres indemnités	8 000.00	7 200.00	7 200.00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	200 600.00	199 000.00	199 000.00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	250 800.00	253 800.00	253 800.00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	11 300.00	8 500.00	8 500.00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	28 000.00	28 300.00	28 300.00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	3 200.00	3 400.00	3 400.00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	11 000.00	11 400.00	11 400.00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 400.00	4 400.00	4 400.00
014	Atténuations de produits	20 800.00	15 300.00	15 300.00
7068129	Reversement de la redevance pour modernisation des réseaux d	2 000.00		
7391171	Dégrèvement de tx foncière sur prop non bât en faveur des jeun	300.00	300.00	300.00
73925	Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et interco	18 500.00	15 000.00	15 000.00
65	Autres charges de gestion courante	261 190.00	245 810.00	245 810.00
6531	Indemnités	88 000.00	83 500.00	83 500.00
6532	Frais de mission	100.00	100.00	100.00
6533	Cotisations de retraite	3 600.00	3 300.00	3 300.00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	7 800.00	7 900.00	7 900.00
6535	Formation	1 000.00	1 000.00	1 000.00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de m	50.00	50.00	50.00
6541	Créances admises en non-valeur	300.00		
6542	Créances éteintes		2 850.00	2 850.00
65543	Sivalodet	7 000.00	4 350.00	4 350.00
657362	CCAS	7 850.00	8 000.00	8 000.00
657381	Subvention école maternelle Léonard De Vinci	9 300.00	8 620.00	8 620.00
657382	Subvention école élémentaire Léonard De Vinci	12 500.00	12 310.00	12 310.00
65741	Subventions aux associations	29 000.00	25 000.00	25 000.00
65742	Dotation de fonctionnement école Saint-Louis	84 740.00	79 380.00	79 380.00
65743	Subventions scolaires école Saint-Louis	9 950.00	9 450.00	9 450.00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 763 130.00	2 573 880.00	2 573 880.00
66	Charges financières (b)	246 200.00	290 200.00	290 200.00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	230 000.00	275 000.00	275 000.00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	6 200.00	9 200.00	9 200.00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	10 000.00	6 000.00	6 000.00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000.00	1 000.00	1 000.00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000.00	1 000.00	1 000.00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000.00		
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d) (6)	500.00	500.00	500.00
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	500.00	500.00	500.00
022	Dépenses imprévues (e)	7 700.00		

COMMUNE DE ST EVARZEC	Budget primitif 2015
------------------------------	---------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 020 530.00	2 865 580.00	2 865 580.00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	427 120.00	490 350.00	490 350.00
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (7)(8)(9)</i>	165 000.00	126 500.00	126 500.00
6811	<i>Dotations aux amort. des immobilisations incorporelles et corp.</i>	165 000.00	126 500.00	126 500.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		592 120.00	616 850.00	616 850.00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (10)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		592 120.00	616 850.00	616 850.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 612 650.00	3 482 430.00	3 482 430.00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	
-----------------------------------	--

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 482 430.00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	38 384.95
Montant des ICNE de l'exercice N-1	29 232.52
= Différence ICNE N - ICNE N-1	9 152.43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>)

(9) Le compte 6815 doit apparaître si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	31 000.00	20 500.00	20 500.00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	26 000.00	16 000.00	16 000.00
6459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	5 000.00	4 500.00	4 500.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	274 550.00	288 100.00	288 100.00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	4 000.00	6 000.00	6 000.00
70312	Redevances funéraires		500.00	500.00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	11 000.00	11 000.00	11 000.00
7034	Péage, droits de pesage, mesurage, jaugeage	8 000.00	8 000.00	8 000.00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	5 000.00	6 000.00	6 000.00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	246 000.00	256 000.00	256 000.00
70688	Autres prestations de services	500.00	500.00	500.00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages)	50.00	100.00	100.00
73	Impôts et taxes	2 481 700.00	2 519 010.00	2 519 010.00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 272 600.00	1 299 610.00	1 299 610.00
7321	Attribution de compensation	1 164 600.00	1 182 700.00	1 182 700.00
7336	Droits de place	1 500.00	1 500.00	1 500.00
7351	Taxe sur l'électricité	200.00	200.00	200.00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité	42 800.00	35 000.00	35 000.00
74	Dotations, subventions et participations	601 650.00	510 270.00	510 270.00
7411	Dotations forfaitaires	329 150.00	264 500.00	264 500.00
74121	Dotations de solidarité rurale	36 400.00	36 000.00	36 000.00
746	Dotations générales de décentralisation	500.00		
74718	Autres	21 500.00		
7473	Départements	46 300.00	37 200.00	37 200.00
7477	Budget communautaire et fonds structurels	1 200.00		
7478	Autres organismes	110 000.00	100 000.00	100 000.00
748314	Dotations uniques des compensations spécifiques à la taxe professionnelle	1 700.00	1 120.00	1 120.00
74834	Etat - compensation au titre des exonérations des taxes foncières	13 900.00	11 380.00	11 380.00
74835	Etat - compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	41 000.00	46 170.00	46 170.00
7488	Autres attributions et participations		13 900.00	13 900.00
75	Autres produits de gestion courante	4 000.00	4 000.00	4 000.00
752	Revenus des immeubles	4 000.00	4 000.00	4 000.00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70 + 73 + 74 + 75 + 013)		3 392 900.00	3 341 880.00	3 341 880.00
76	Produits financiers (b)	50.00	50.00	50.00
7621	Produits des autres immobilisations financières - encaissés à l'échéance	50.00	50.00	50.00
77	Produits exceptionnels (c)	9 200.00	5 000.00	5 000.00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance	1 000.00	1 000.00	1 000.00
7788	Produits exceptionnels divers	8 200.00	4 000.00	4 000.00
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (5)	500.00	500.00	500.00
7817	Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	500.00	500.00	500.00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 402 650.00	3 347 430.00	3 347 430.00

COMMUNE DE ST EVARZEC	Budget primitif 2015
------------------------------	---------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)(7)(8)</i>	70 000.00	35 000.00	35 000.00
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	70 000.00	35 000.00	35 000.00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (9)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		70 000.00	35 000.00	35 000.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 472 650.00	3 382 430.00	3 382 430.00
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	100 000.00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 482 430.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 doit apparaître si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opération et 204)			
204	Subventions d'équipements versées		55 000.00	55 000.00
2041582	Bâtiments et installations		55 000.00	55 000.00
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Opérations d'équipement n°... (5)	5 931 327.41	397 500.00	397 500.00
11	MOBILIER MATERIEL	88 950.21	21 200.00	21 200.00
12	BATIMENTS COMMUNAUX	132 641.79	55 000.00	55 000.00
13	VOIES ET RESEAUX	467 593.87	45 000.00	45 000.00
802	RESTAURANT SCOLAIRE	3 536 942.47	250 000.00	250 000.00
901	AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE CROAS AN INTR	337 871.90		
902	AMENAGEMENT RESEAU EAUX PLUVIALES ZA DE TR	1 112 326.95	16 000.00	16 000.00
1001	RENOVATION DE LA HALLE DES SPORTS	61 369.30	2 000.00	2 000.00
1101	RENOVATION ECOLE MATERNELLE	5 007.21		
1204	REVISION DU DOCUMENT D'URBANISME COMMUNAL	12 157.60	8 300.00	8 300.00
1401	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	35 000.00		
1402	SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUEL	20 000.00		
1403	AMENAGEMENT DU BOIS DU MOUSTOIR	20 000.00		
9204	ACQUISITIONS FONCIERES	101 466.11		
	Total des dépenses d'équipement	5 931 327.41	452 500.00	452 500.00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilées	437 400.00	1 197 400.00	1 197 400.00
1641	Emprunts en euros	430 000.00	1 190 000.00	1 190 000.00
16818	Autres prêteurs	7 400.00	7 400.00	7 400.00
18	Compte de liaison : affectation...			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	1 530.00		
274	Prêts	1 530.00		
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	438 930.00	1 197 400.00	1 197 400.00
	Opé. pour compte de tiers n°... (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

COMMUNE DE ST EVARZEC	Budget primitif 2015
------------------------------	---------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES		6 370 257.41	1 649 900.00	1 649 900.00
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (7)</i>	70 000.00	35 000.00	35 000.00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>			
	<i>Charges transférées (9)</i>	70 000.00	35 000.00	35 000.00
2313	<i>Constructions</i>	40 000.00	17 500.00	17 500.00
2315	<i>Installations, matériel et outillage techniques</i>	30 000.00	17 500.00	17 500.00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		70 000.00	35 000.00	35 000.00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	6 440 257.41	1 684 900.00	1 684 900.00
--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 318 251.18
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 003 151.18
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	665 636.00	124 150.00	124 150.00
1321	Etat et établissements nationaux	50 000.00	112 000.00	112 000.00
1322	Régions	160 000.00		
1323	Départements	142 860.00	6 650.00	6 650.00
13251	GFP de rattachement	308 776.00		
1328	Autres		5 500.00	5 500.00
1342	Amendes de police	4 000.00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 854 909.01		
1641	Emprunts en euros	2 854 909.01		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		3 520 545.01	124 150.00	124 150.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	827 998.34	1 131 158.16	1 131 158.16
10222	F.C.T.V.A.	210 000.00	666 000.00	666 000.00
10226	Taxe d'aménagement et Versement pour sous-densité	12 000.00	30 000.00	30 000.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	605 998.34	435 158.16	435 158.16
18	Compte de liaison : affectation...			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
165	Dépôts et cautionnement reçus			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions	2 500.00		
Total des recettes financières		830 498.34	1 131 158.16	1 131 158.16
	Opé. pour compte de tiers n°... (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 351 043.35	1 255 308.16	1 255 308.16
021	Virement de la section de fonctionnement	427 120.00	490 350.00	490 350.00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)(7)(8)	165 000.00	126 500.00	126 500.00
2802	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la n	3 170.00	3 900.00	3 900.00
28031	Frais d'études	60.00	60.00	60.00
2804131	Biens mobiliers, matériel et études	20 200.00	18 040.00	18 040.00
28041511	Biens mobiliers, matériel et études	2 900.00	650.00	650.00
28041512	Bâtiments et installations	270.00	270.00	270.00
28041642	Bâtiments et installations	8 250.00	8 250.00	8 250.00
280421	Biens mobiliers, matériel et études	450.00	450.00	450.00
2805	Concessions et droits similaires, brevet, licences ...etc	2 300.00	2 300.00	2 300.00
28132	Immeubles de rapport	5 350.00	5 350.00	5 350.00
281571	Matériel roulant		5 550.00	5 550.00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	9 900.00	9 830.00	9 830.00
28182	Matériel de transport	39 850.00	36 050.00	36 050.00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	15 800.00	13 500.00	13 500.00
28184	Mobilier	30 100.00	7 750.00	7 750.00
28188	Autres immobilisations corporelles	26 400.00	14 550.00	14 550.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		592 120.00	616 850.00	616 850.00
041	Opérations patrimoniales (9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		592 120.00	616 850.00	616 850.00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	4 943 163.35	1 872 158.16	1 872 158.16
--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	612 363.00
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	518 630.02
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 003 151.18
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir Annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(8) Faire apparaître les comptes 15,29..2,39..2,49..2 et 59..2 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:11 (1)

LIBELLE : MOBILIER MATERIEL

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		321 663.86	a 14 682.53	21 200.00	b 21 200.00	b
20	Immobilisations incorporelles	2 027.40		4 200.00	4 200.00	
2051	Concessions et droits similaires	2 027.40		4 200.00	4 200.00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	319 636.46	14 682.53	17 000.00	17 000.00	
21571	Matériel roulant	38 570.80		700.00	700.00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	66 190.18	641.41	3 500.00	3 500.00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique		5 000.00			
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	82 829.11	3 036.34	825.00	825.00	
2184	Mobilier	24 409.05		800.00	800.00	
2188	Autres immobilisations corporelles	107 637.32	6 004.78	11 175.00	11 175.00	
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

- 35 882.53

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:12 (1)

LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		580 196.41	a 45 011.71	55 000.00	b 55 000.00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	32 359.64	732.00	25 000.00	25 000.00	
2115	Terrains bâtis	20 268.00	732.00			
2116	Cimetières	12 091.64		14 000.00	14 000.00	
2132	Immeubles de rapport			11 000.00	11 000.00	
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours	547 836.77	44 279.71	30 000.00	30 000.00	
2313	Constructions	544 358.16	44 279.71	30 000.00	30 000.00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	3 478.61				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 5 500.00
13	Subventions d'investissement		5 500.00
1328	Autres		5 500.00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

- 94 511.71

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE ST EVARZEC	Budget primitif 2015
------------------------------	---------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:13 (1)

LIBELLE : VOIES ET RESEAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 845 718.56	a 215 000.00	45 000.00	b 45 000.00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours	1 845 718.56	215 000.00	45 000.00	45 000.00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 845 718.56	215 000.00	45 000.00	45 000.00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d 6 650.00
13	Subventions d'investissement	6 650.00
1323	Départements	6 650.00
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	- 253 350.00
---	--------------

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:802 (1)

LIBELLE : RESTAURANT SCOLAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 730 635.02	a 853 334.58	250 000.00	b 250 000.00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	15 436.10	97 563.90			
2111	Terrains nus	15 436.10	19 563.90			
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		5 000.00			
2184	Mobilier		50 000.00			
2188	Autres immobilisations corporelles		23 000.00			
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours	3 715 198.92	755 770.68	250 000.00	250 000.00	
2313	Constructions	3 715 198.92	755 770.68			
2315	Installations, matériel et outillage techniques			250 000.00	250 000.00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 54 300.00	d 104 000.00
13	Subventions d'investissement	54 300.00	104 000.00
1321	Etat et établissements nationaux		104 000.00
1323	Départements	54 300.00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

- 945 034.58

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:901 (1)

LIBELLE : AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE CROAS AN INTRON

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		306 603.67	a 48 396.33		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours	306 603.67	48 396.33			
2315	Installations, matériel et outillage techniques	306 603.67	48 396.33			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 61 400.00	d
13	Subventions d'investissement	61 400.00	
1323	Départements	61 400.00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

13 003.67

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:902 (1)

LIBELLE : AMENAGEMENT RESEAU EAUX PLUVIALES ZA DE TROYALACH

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 070 282.96	a 103 019.10	16 000.00	b 16 000.00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours	1 070 282.96	103 019.10	16 000.00	16 000.00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 070 282.96	103 019.10	16 000.00	16 000.00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 362 036.65	d
13	Subventions d'investissement	362 036.65	
1321	Etat et établissements nationaux	30 000.00	
1322	Régions	23 260.65	
13251	GFP de rattachement	308 776.00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

243 017.55

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:1001 (1)

LIBELLE : RENOVATION DE LA HALLE DES SPORTS

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		211 430.70	a	2 000.00	b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours	211 430.70		2 000.00	2 000.00	
2313	Constructions	211 430.70		2 000.00	2 000.00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

- 2 000.00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:1101 (1)

LIBELLE : RENOVATION ECOLE MATERNELLE

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		89 111.19	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours	89 111.19				
2313	Constructions	89 111.19				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:1204 (1)

LIBELLE : REVISION DU DOCUMENT D'URBANISME COMMUNAL

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		25 923.07	a 5 776.93	8 300.00	b 8 300.00	b
20	Immobilisations incorporelles	25 923.07	5 776.93	8 300.00	8 300.00	
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	25 923.07	5 776.93	8 300.00	8 300.00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

- 14 076.93

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:1401 (1)

LIBELLE : RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		21 913.04	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours	21 913.04				
2315	Installations, matériel et outillage techniques	21 913.04				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:1402 (1)

LIBELLE : SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUEL

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		15 853.55	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours	15 853.55				
2313	Constructions	15 853.55				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:1403 (1)

LIBELLE : AMENAGEMENT DU BOIS DU MOUSTOIR

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 500.00	a 16 500.00		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	3 500.00	16 500.00			
2117	Bois et forêts	3 500.00	16 500.00			
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 8 000.00
13	Subventions d'investissement		8 000.00
1321	Etat et établissements nationaux		8 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

- 8 500.00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:9204 (1)

LIBELLE : ACQUISITIONS FONCIERES

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		830 340.28	a 15 000.00		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	830 340.28	15 000.00			
2111	Terrains nus	481 542.19	15 000.00			
2115	Terrains bâtis	195 996.57				
2117	Bois et forêts	152 801.52				
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

- 15 000.00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.